

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 9 janvier 2023

Présents: Patricia BAUDUIN, Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Jean-Marc CHASTEL, Stéphane COCHET, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Christophe DEVILLE, Marguerite DE SOOS, Florent DIAN, Élise GAS, Michèle HAEGY, Samira HERBAL, Patrick KERAVEC, Corentin LAFI, Jean-François LEGOUX, Frédéric LÉPINE, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Claudine MASSE, Julien MIGEON, Victoire MINE, Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Jérôme THELOHAND, Monique TISSOT, Pierre-Alain WANTEN, Laurent WEIL, Lydia ZYLBERSCHLAG

2nd collège: Claude GARREC, association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours, Alexandre GIESBERT, Association des commerçants de la galerie Vivienne, Anne MIZON, association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours, Laurence ROUCOULY, Association de défense des arcades Rivoli

Excusés: Helen Anne BEILBY-ORRIN, Nicolas BESSE, Agathe FAURE, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Agnès MARCONNET, Marie-Anne MINI èp. HAVARD DIT DUCLOS, John Michael ORRIN,

Mairie: Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier, Frédéric DUMAS, directeur de la bibliothèque Charlotte DELBO

En introduction de la réunion Hélène DE BARMON souhaite la bonne année à tous les participants. Elle donne ensuite la parole à Frédéric DUMAS afin qu'il présente la bibliothèque Charlotte DELBO et ses activités.

Présentation de la bibliothèque Charlotte Delbo et de ses activités

Frédéric DUMAS remercie le Conseil de quartier de l'avoir invité. Il explique qu'il a également reçu des appels de personnes qui s'inquiétaient d'une possible fermeture de la bibliothèque. Il pense que cette rumeur vient de plusieurs facteurs comme le Covid et les différents travaux successifs au sein de la bibliothèque, notamment ceux des escaliers qui sont toujours en cours.

Mais les bibliothèques ont effectivement été pénalisées par le Covid et les usagers reviennent tout doucement. Cela peut aussi être dû aux pratiques qu'ont les usagers de la bibliothèque. Frédéric DUMAS estime qu'il faut compter au moins deux ans pour que la bibliothèque retrouve sa fréquentation habituelle.

La bibliothèque Charlotte Delbo semble peu connue des habitants, mais elle existe depuis 1881. C'est une bibliothèque de quartier qui a connu différentes évolutions au cours de ces années et, depuis que les Mairies ont fusionné, elle s'est agrandie en récupérant le deuxième étage de l'ancienne Mairie du 2^e. Actuellement, la bibliothèque dispose de trois niveaux accessibles au public sur à peu près 800m², 26 000 documents et une soixantaine de places assises.

Les missions de la bibliothèque sont avant tout de permettre aux usagers de se faire plaisir, en y trouvant de bons livres. L'équipe sur place travaille beaucoup avec les écoles, qu'elle accueille le matin. Il est également proposé des animations que les habitants peuvent suivre grâce à la lettre d'info qui est envoyée chaque mois.

Stéphane LEULLIER demande ce qui différencie la bibliothèque Charlotte Delbo des autres bibliothèques.

Frédéric DUMAS répond que ce sont principalement les animations qui différencient les bibliothèques entre elles. Il explique que la bibliothèque est rattachée à un réseau en comprenant 56 à Paris. Elle travaille à la fois en réseau avec la Direction des Affaires Culturelles (DAC) mais aussi avec la Mairie de Paris Centre.

La bibliothèque Charlotte Delbo a d'autres spécificités, notamment un fond écologie qui se complète avec les fonds écologiques des autres bibliothèques de Paris Centre. Elle a privilégié l'écologie sous un axe urbain. Plusieurs animations ont été organisées en lien avec ce fond.

Elle dispose également d'un fond Charlotte Delbo, écrivaine française qui a été résistante et déportée, ainsi que d'un fond de littérature érotique. Il n'existe que quatre fonds de littérature érotique en France. Celui-ci est une particularité de la bibliothèque Charlotte Delbo qui est liée à l'histoire du quartier.

Frédéric DUMAS rappelle que le cœur de métier de la bibliothèque reste le livre et les supports d'information. L'objectif est donc de faire découvrir les collections de la bibliothèque à travers les animations. Il précise que les usagers de la bibliothèque viennent de tout Paris alors que la bibliothèque préfèrerait toucher plus les habitants du quartier qui constituent un public qui ne revient plus.

À ce jour, la bibliothèque compte 2 500 inscrits et environ 4 500 « pratiquants » (qui sont des usagers inscrits dans d'autres bibliothèques).

Selon Frédéric DUMAS, la lente reprise de la fréquentation de la bibliothèque pourrait également être due à une baisse du nombre d'habitants de l'arrondissement. Il ajoute que le télétravail a également privé temporairement la bibliothèque d'un certain nombre d'usagers réguliers, qui semblent petit à petit revenir. Cependant, il constate que leurs visites sont beaucoup moins fréquentes qu'auparavant. Actuellement, ce sont les familles avec enfants qui viennent le plus, et le public que la bibliothèque a le plus de mal à toucher reste les adolescents.

La bibliothèque dispose aussi d'un service de porteurs (notamment pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer) et elle prête également des liseuses.

Toutes les bibliothèques ont des postes multimédias accessibles à tous les inscrits pendant deux heures. Ces postes donnent accès à des formations au code de la route, à des cours de langue, des recettes de cuisine etc.

Jean-Marc CHASTEL demande si les fonds sont accessibles à distance? Frédéric DUMAS répond que sur le portail des bibliothèques de la ville de Paris, il est possible d'accéder à tous les fonds de toutes les bibliothèques de Paris ce qui permet de trouver facilement un titre spécifique.

Pour finir, Frédéric Dumas informe le Conseil de quartier que, durant le premier semestre, les animations sont déjà prévues, avec :

- une troupe de jeunes acteurs qui viendra animer la section jeunesse au mois de février;
- l'écrivain Pierre ADRIAN dont le dernier livre est paru chez Gallimard, sera reçu à la bibliothèque, au mois de mai ;
- le conservateur du cimetière du Père Lachaise viendra présenter son livre sur la faune de ce cimetière parisien.

Il y aura aussi des animations régulières organisées chaque semaine comme « le ciné des loupiots » ou « le petit conte des loupiots » qui se tiennent le samedi et le mercredi. Il ajoute que la bibliothèque dispose également d'un club de lecture qui se réunit une fois par mois.

Marie BERTIN rappelle que la bibliothèque est ouverte le samedi après-midi ce qui permet aux personnes qui travaillent de pouvoir en profiter aussi, et Samira HERBAL ajoute que

pour elle les bibliothèques sont aussi des lieux de lien social qui ont leur importance dans une vie de quartier.

Frédéric DUMAS invite les habitants qui le souhaitent à lui donner leur email afin qu'il les inscrive à la lettre d'information de la bibliothèque. Il ajoute que si le Conseil de quartier souhaite mettre des choses en place avec la bibliothèque, il y est tout à fait favorable.

Frédéric LÉPINE prend ensuite la parole pour souhaiter la bienvenue à Alexandre GIESBERT qui est le nouveau président de l'association des commerçants de la galerie Vivienne nouvellement élu en remplacement de Victor GROS.

Retour de Florent GIRY sur la réunion du 12 décembre dédiée à la refonte du plan de circulation du guartier Louvre-Opéra

Hélène DE BARMON informe les conseillers de quartier que suite à la réunion précédente sur la restitution du questionnaire proposé par l'équipe d'animation aux Conseillers de quartier Louvre-Opéra au sujet de la modification du plan de circulation du quartier, Florent GIRY a écrit à l'équipe d'animation pour lui dire qu'il avait apprécié ce moment d'échange avec les Conseillers qui permettait à la fois de présenter les arguments de la Mairie et d'entendre les craintes des habitants. Il a ajouté que, comme cela a été dit en séance, il ne sera pas possible de suivre les résultats de ce questionnaire entièrement sinon le projet entier ou presque tomberait à l'eau et la Mairie ne pourrait pas respecter son engagement électoral. Cependant, c'est une matière riche pour aider la Mairie à prioriser et sélectionner les modifications et placer au plus juste le curseur.

Collecte des déchets alimentaires

Hélène DE BARMON rappelle qu'une collecte des déchets alimentaires avait été mise en place dans le 2ème arrondissement sous la précédente mandature et que cette collecte n'est plus régulière chez certains et n'est plus assurée chez d'autres, depuis le mois de mai, malgré les remontées faites par Amina BOURI.

Elle propose d'aborder le sujet de manière officielle en proposant un vœu. Elle rappelle que le vœu est quelque chose qui existait dans le 2^e arrondissement et qui permettait aux Conseils de guartier d'interpeller le Conseil de Secteur.

Il se trouve que lorsque la charte a été réécrite suite à la fusion des arrondissements 1,2,3 et 4, les participants à la concertation ont demandé à ce que les Conseils de quartier puissent présenter des vœux en Conseil de Secteur mais la municipalité n'a pas souhaité accéder à cette requête, argumentant que les Conseils de quartier souhaitant présenter un vœu auraient la possibilité de le faire porter par leur élu référent. Une lettre ouverte signée par près d'une centaine de Conseillers de quartier avait été envoyée au Maire mais cela n'avait pas fait changer d'avis l'équipe municipale. Elle ajoute qu'elle suppose qu'Amina BOURI accepterait de présenter ce vœu pour le Conseil de quartier mais elle préférerait que les membres du Conseil puisse le présenter directement au Conseil de secteur. Elle propose de faire deux votes : le premier sur le principe d'une protestation officielle sur le sujet de la collecte des déchets alimentaires en arrêtant le texte proposé à l'ordre du jour ou en le modifiant, et un second pour demander à ce que le Conseil de quartier puisse le présenter directement en Conseil de secteur comme c'était le cas pour les vœux auparavant.

Le texte proposé est le suivant :

Considérant que lors de ses réunions des 16 mai, 13 juin, 12 septembre, 17 octobre 2022, le conseil de quartier Louvre Opéra a signalé que le service de collecte des déchets alimentaires n'est plus du tout effectué dans de nombreuses rues du 2ème arrondissement (notamment Sainte Anne, Notre Dame des Victoires, Vivienne, Saint Marc) où il était en vigueur depuis de nombreuses années. Dans d'autres rues, le service est intermittent sans que cela ne s'accompagne de la moindre information des habitants. Il a été répondu le 17 octobre au conseil de quartier que la DPE confirmait que cette prestation

de collecte était toujours assurée puis le 12 décembre que La Mairie avait bien connaissance du problème et s'était saisie de ce sujet. Au 9 janvier 2023, la situation décrite dans les signalements précités est inchangée.

Considérant que le caractère vertueux de ce service dans une ville qui se veut en pointe dans la démarche écologique et les conséquences dévastatrices d'une collecte intermittente sur les pratiques des habitants.

Considérant que même si la charte des conseils de quartier de Paris Centre n'accorde pas à ces derniers le droit de formuler des vœux, cette faculté est prévue par le Guide de la participation citoyenne établi par l'Hôtel de Ville

En conséquence, le conseil de quartier Louvre Opéra forme le vœu que le service de collecte des déchets alimentaires reprenne dans les meilleurs délais dans des conditions normales d'exploitation ou qu'à défaut la Mairie de Paris Centre annonce officiellement son arrêt. Le texte est adopté avec 28 voix pour et 3 abstentions

Le Conseil de quartier vote également, à 29 voix pour, pour présenter, eux même, le vœu en Conseil de secteur et pour qu'il soit mis à l'ordre du jour (4 personnes s'abstiennent).

Amina BOURI précise qu'elle a déposé un vœu il y a quelques semaines pour que les habitants puissent poser leurs questions en début de Conseil de Secteur afin qu'ils n'aient plus à attendre jusqu'à 22h30. Ce vœu n'a pas été adopté par le Conseil de secteur.

Hélène DE BARMON précise que le souhait du Conseil de quartier est que le vœu soit à l'ordre du jour du Conseil de secteur et non pas qu'il soit abordé dans les questions diverses en fin de réunion. Dans l'éventualité où la Mairie ne le permet pas, Amina BOURI conseille aux membres du Conseil de poser cette question.

<u>Information sur le projet de l'ex-immeuble BNP de la place du Marché Saint Honoré</u>

Le Conseil de quartier s'était renseigné sur le devenir de cet immeuble suite au dépôt du permis de construire et s'était rendu compte que la commission du Vieux Paris avait émis quelques réserves pour s'assurer que l'immeuble soit maintenu dans son état architectural et tel que l'avait conçu l'architecte Ricardo BOFILL. Le cabinet du Maire a confirmé au Conseil de quartier que tous les points soulevés par la commission du Vieux Paris avaient bien été pris en compte par le demandeur du permis de construire et qu'il y avait quelques points d'ajustements. Il a également été confirmé que la servitude du passage des Jacobins serait maintenue et que les parkings ne faisaient pas partie du permis de construire.

Une réunion publique sera organisée en début d'année afin de présenter le projet avec tous ses détails aux habitants, notamment en matière d'offre commerciale, pour laquelle le Conseil de quartier a des inquiétudes.

Élise GAS ajoute que l'absence d'éclairage dans le passage des Jacobins rend le lieu inquiétant. Il est demandé s'il est possible de faire pression sur le bailleur pour qu'il installe des éclairages.

Pierre-Alain WANTEN précise qu'il a pu lire dans le projet qu'un tiers des commerces allaient être supprimés pour laisser place à des bureaux. Il précise qu'il y avait dans ce bâtiment des bureaux appartenant à la Ville de Paris et un abri de 550m² de la protection civile. Il demande s'ils seront maintenus.

Information sur le projet d'aménagement de la rue Monsigny

Hélène DE BARMON rappelle qu'il y avait depuis deux ans des barrières de chantier qui servaient à délimiter des terrasses dans la rue Monsigny. Lors de la marche exploratoire relative au plan de circulation, le Conseil de quartier a appris que ces barrières avaient été initialement mises en place pour créer des corona-trottoirs. Il a été décidé de les pérenniser : d'un côté des croix de Saint André permettront d'agrandir l'espace pour les piétons, et de l'autre côté des places de livraison et des places pour les PMR seront marquées.

Mise en place par le bureau d'animation d'un tableau de suivi des questions posées à la Mairie de Paris Centre

L'équipe d'animation annonce aux membres du Conseil de quartier la mise en place d'un tableau de suivi des questions pour pouvoir suivre les réponses apportées par la Mairie en les classant en fonction des réponses.

Ce document a permis de mettre en lumière que le Conseil de quartier posait en moyenne 5 questions par Conseil de quartier, ce que l'équipe d'animation estime raisonnable. La moitié des questions ont reçu une réponse que le Conseil de quartier juge complète, 7 n'ont pas eu de réponse du tout et 19 ont eu une réponse que le Conseil de quartier juge incomplète.

Réponses aux questions posées lors de la précédente séance

Amina BOURI prend la parole afin de répondre aux questions posées lors de la précédente réunion du Conseil de quartier.

<u>Victor GROS fait remarquer que, rue Vivienne, bien que de nouvelles places de livraison</u> aient été marquées, de nombreux livreurs continuent à stationner au milieu de la rue pendant leur livraison.

La Mairie a saisi la DPMP afin qu'un passage soit assuré et que des verbalisations soient dressées en cas d'infractions constatées.

Un habitant demande s'il est possible de limiter l'utilisation des moteurs thermiques dans Paris Centre. Il ajoute que la ville de Nantes a interdit les moteurs thermiques pour les services de livraison à domicile.

<u>La taille des camions de livraison peut-elle être limitée dans les quartiers où les rues sont</u> étroites ?

La Zone à faible émission interdit aux véhicules des particuliers et professionnels les plus polluants de circuler dans Paris. Depuis le 1er juin 2021, les Crit'Air 4, 5 et non classés ne sont plus autorisés à circuler sur tout le périmètre de la ZFE (intra A86). La prochaine étape (interdiction des Crit'Air 3) a été reportée à juillet 2023, et l'interdiction des Crit'Air 2 est prévue pour janvier 2024, pour atteindre 100% de véhicules propres d'ici 2030. De plus, la Zone à Trafic Limité supprimera le trafic de transit pour n'autoriser que la desserte locale dans Paris Centre.

Pour ce qui est des livraisons, la Ville met en place des aides à l'achat de véhicules propres pour les professionnels pour inciter à l'utilisation de véhicules électriques ou de vélocargos. Nous n'avons pas la possibilité d'influer sur la taille des camions. De plus, la Ville a voté une stratégie de logistique urbaine et un plan d'actions dédié pour réduire l'impact des livraisons dans Paris. Dans Paris Centre, des expérimentations sont mises en place pour améliorer la livraison du dernier kilomètre avec des petits modules de stockage de colis ou déchets (boulevard Beaumarchais et rue Réaumur) pour que des vélocargos puissent prendre le relai des camions pour livrer dans les rues étroites.

Amina BOURI ajoute une précision à la réponse apportée lors de la dernière réunion sur la fontaine Louvois, une grille à maille fine doit être posée sur la vasque au milieu de la fontaine afin d'éviter que le problème de mousse ne se répète. Le marché avec l'entreprise qui fournit ces grilles doit être renouvelé (dès que cela aura été fait, la grille sera installée).

Amina BOURI ajoute au sujet des graffitis qu'au-delà d'une hauteur de 4 mètres le nettoyage est à la charge du propriétaire, en dessous c'est à la ville de nettoyer. Elle rappelle l'importance de porter plainte si les habitants souhaitent que les tagueurs soient sanctionnés.

Elle rappelle également qu'une restitution de la synthèse des contributions au PLU sera présentée à la fin du premier trimestre 2023.

Au sujet du Plan Climat, Amina tient à remercier le conseil de quartier pour les nombreuses contributions qui ont été apportées lors de cette concertation. Elle informe le Conseil qu'une restitution aura lieu au mois de février.

Elle rappelle que le samedi 14 janvier se tiendront les vœux du Maire, le 26 janvier la nuit de la solidarité et le 28 janvier un vide-greniers organisé par les Conseils de quartier Temple-Enfants Rouges et Sentier-Arts et Métiers.

Questions diverses

Marie-Christine MALECOT demande ce qu'est devenu le Trilib' de la rue Notre-Dame des Victoires puisqu'il a été remplacé par des arceaux à vélos ?

Jérôme THELOHAND demande quand aura lieu la réunion de bilan sur les terrasses?

Florent DIAN demande s'il est possible de permuter le Trilib' du 20 rue du Bouloi avec les arceaux à vélos du 9 rue du colonel Driant ? Cet emplacement est dans la même zone (Imin à pied) : les fonctions Trilib et Emplacement vélo continueraient donc d'être assurées pour les mêmes usagers, mais cette permutation réduirait considérablement les nuisances sonores du Trilib pour les habitants, car le 9 Colonel Driant n'est entouré que de bureaux. Cette réduction des nuisances faciliterait son adoption par les riverains.

Laurence ROUCOULY demande ce qui est en train de se passer rue de Rivoli entre les rues Castiglione et Rouget de l'Isle où tous les commerces et vitrines sont complètement fermés.

Une habitante fait remarquer que le square Louvois et ses alentours souffrent de problèmes de propreté, notamment au niveau de l'arrêt de bus.

Frédéric DUMAS profite de cette réunion pour remercier les habitants pour les crédits que la bibliothèque a obtenu via le budget participatif grâce aux votes des habitants. Ces 200 000€ ont permis de rénover entièrement le 2e étage.

Synthèse des questions et signalements pour la réunion suivante :

- Pierre-Alain WANTEN précise qu'il a pu lire dans le projet qu'un tiers des commerces allaient être supprimés pour laisser place à des bureaux. Il précise qu'il y avait dans ce bâtiment des bureaux appartenant à la Ville de Paris et un abri de 550m² de la protection civile. Il demande s'ils seront maintenus?
- Jean-Marc CHASTEL demande s'il est possible de faire pression sur le bailleur pour qu'il installe des éclairages dans le passage des Jacobins ?
- Marie-Christine MALECOT demande ce qu'est devenu le Trilib' de la rue Notre-Dame des Victoire puisqu'il a été remplacé par des arceaux à vélos ?
- Jérôme THELOHAND demande quand aura lieu la réunion de bilan sur les terrasses ?
- Florent DIAN demande s'il est possible de permuter le Trilib' de la rue du Bouloi avec les arceaux à vélos du 9 rue du colonel Driant ?
- Laurence ROUCOULY demande ce qui est en train de se passer rue de Rivoli entre les rues Castiglione et Rouget de l'Isle où tous les commerces et vitrines sont complètement fermés, ce qui fait que ça devient une zone froide où les SDF viennent s'installer.
- Une habitante fait remarquer que le square Louvois et ses alentours souffrent de problèmes de propreté notamment au niveau de l'arrêt de bus.
- L'espace non-fumeur mis en place devant l'école Vivienne semble avoir disparu.

- Serait-il possible d'obtenir un plan détaillé de Paris Centre et ses quartiers comme il existe en mairie ?
- Serait-il possible d'organiser une formation à destination des conseillers de quartier pour les aider à mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de la Ville et du secteur ?
- Constatation d'une qualité de service dégradée concernant le traitement des signalements DMR, en particulier sur le traitement des tags et de l'affichage sauvage : affiches laissées au sol (15 bd des Italiens), tags repeints sur des murs en pierre (rue Léon Cladel) ... Le prestataire a-t-il changé ?

Liens utiles

- ✓ <u>Lien vers les comptes-rendus :</u>
 - ✓ https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541
- ✓ <u>Lien Twitter:</u>
 - ✓ https://twitter.com/CQLouvreOpera
- ✓ <u>Lien vers l'OpenAgenda :</u>
 - ✓ https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre